

Le paysage, l'élu.e et le projet local

Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

JEUDIS 4 ET 11 JUIN 2026

Leuglay et Épagny, de 9h à 17h30

PROGRAMME DÉTAILLÉ DES 2 JOURNÉES DE FORMATION

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitants. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Les élus sont les initiateurs de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

Cette formation de deux jours est proposée en Côte-d'Or, dans le cadre d'un programme national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires de Côte-d'Or.

FORMATION 2026

2 JOURNÉES (14h)

Intervenants

- > L'ensemble de la formation sera animé par les paysagistes du CAUE de Côte-d'Or : Julie Lestage et Valentin Pinsolles.
- > Plusieurs experts du paysage et de l'environnement, des partenaires institutionnels et des élus interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages.
- > Durant les deux jours, Barbara Bellier (facilitation graphique) sera mobilisée pour dynamiser les échanges, soutenir les interventions et alimenter les temps de synthèse.

Objectifs et compétences développées

- > Identifier la responsabilité de l'élu.e dans la fabrique du paysage local.
- > Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- > Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- > Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.

JEUDI 4 JUIN 2026 À LEUGLAY (21)

ACCUEIL - 8H45 à la maison de la forêt, Rue de Valverset, 21290 Leuglay

MATINÉE - LE PAYSAGE AUTOUR DE LA TABLE - DE 9H À 12H30

Introduction et rappel des objectifs de la formation et partenariat

Qu'est-ce donc que le paysage ? Les compétences de ma collectivité et le paysage

Paysagistes du CAUE 21

Le réflexe du paysage à toutes les échelles du territoire : de la maison au grand paysage

Paysagistes du CAUE 21

La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets : exemples concrets et témoignage

Emma Blanc, Paysagiste-conseil de l'État, DDT 21

DÉJEUNER SUR PLACE - 12H30 – 14H au gîte de la gare (visite + présentation de la commune)

APRÈS-MIDI - LE PAYSAGE SUR LE TERRAIN - DE 14H À 17H30

Leuglay : son territoire, ses projets et ses acteurs

Thématiques abordées en lien avec le paysage : place du village, concertation, agriculture, biodiversité, parc national, patrimoine et tourisme, espaces naturels (Natura 2000, ZPS, ...).

Atelier de mise en pratique : lecture de paysage et échanges

Paysagistes du CAUE 21

Élus de la commune

Visite de la commune et regards croisés

- **Biodiversité et paysage**

Julie Lambrey, Responsable cellule Biodiversité, Parc National des Forêts

- **Patrimoine bâti**

Baptiste Quost, Chargé de mission Patrimoine culturel, Parc National des Forêts

- **Place du village**

Élus de la commune

Agence Mayot & Toussaint, paysagistes concepteurs

Paysagistes du CAUE 21

- **Maison de la forêt, médiation et culture**

Sylvain Boulangeot, éducateur nature

Luc Vernevaut, éducateur nature

Élus de la commune

Conclusion et synthèse de la journée

Paysagistes du CAUE 21

JEUDI 11 JUIN 2026 À ÉPAGNY (21)

ACCUEIL - 8H45 à la salle des fêtes, 4 route de Dijon, 21245 Épagny

MATINÉE - LE PAYSAGE SUR LE TERRAIN - DE 9H À 12H30

Épagny : son territoire, ses projets et ses acteurs

Thématiques abordées en lien avec le paysage : espaces publics (traversée de village, franges urbaines, vergers, frontages, places et placettes, ...), espaces naturels, patrimoine, aménagement foncier et haies, PLU et mobilités douces, concertation, biodiversité.

Point d'avancement sur les objectifs de la formation

Présentation de la commune

Élus de la commune

Visite de la commune et regards croisés

- **Paysage, charte forestière, Natura 2000**

Mathilde Poissenot, animatrice Natura 2000 PETR Seine et Tille

Léa Minard, Animation Charte Forestière de Territoire PETR Seine et Tille

- **Haies et aménagements fonciers**

Pascal Tatigny, Président de l'Association Foncière et agriculteur

- **Fontaine Saint-Bénigne**

Paysagistes du CAUE 21

Élus de la commune

- **Village et traversée**

Yolande Guyoton, Paysagiste conceptrice, Agence "Tant qu'il y aura des rues en herbe"

Paysagistes du CAUE 21

DÉJEUNER SUR PLACE - 12H30 – 14H

APRÈS-MIDI - LE PAYSAGE AUTOUR DE LA TABLE - DE 14H À 17H30

Quelles données, quels acteurs et outils mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage ?

Réglementation, outils, acteurs + Ateliers de mise en situation et études de cas

François Xavier Mousquet, Paysagiste-conseil de l'État, DREAL BFC

Paysagistes du CAUE 21

Quelles ingénieries à disposition ? Faire alliance et passer commande

Paysagistes du CAUE 21

La formation en partage : bilan et perspective d'actions sur les territoires des participants

Paysagistes du CAUE 21

Conclusion et synthèse de la formation

Paysagistes du CAUE 21